

Madame, Monsieur le Maire de la commune de **XXXXXXXXXXXXXXXXXX**

À

Monsieur OU Madame

ADRESSE – 48XXX COMMUNE

Référence :

Objet : Constatation d'abandon de déchets sur un lieu non-conforme

Madame **[XX]** ou Monsieur **[YY]**,

Nous vous adressons ce courrier pour vous informer qu'un dépôt sauvage a été constaté sur la voie publique, au **[préciser l'emplacement exact]**, en date du **[préciser la date]**. Ce dépôt, constitué de **[décrire brièvement les déchets ou objets déposés]**, constitue une infraction à la législation en vigueur concernant la gestion des déchets et la propreté publique. Suite au nettoyage du site réalisé, en conséquence de ce dépôt, par l'équipe municipale, vos coordonnées ont été relevées sur des éléments déposés de façon illégale.

Nous tenons à vous rappeler que tout dépôt non autorisé de déchets ou d'objets sur la voie publique est formellement interdit par l'article L. 541-3 du Code de l'Environnement. Ces pratiques nuisent à la propreté de notre commune et à l'environnement. Dans le cas où vous auriez mandaté un tiers pour jeter ces objets, nous vous conseillons de vous assurer la prochaine fois que le dépôt en déchèterie a bien été réalisé.

Nous vous informons que, bien qu'aucune action particulière ne soit entreprise à ce jour, toute nouvelle constatation d'un dépôt sauvage de votre part ou de votre responsabilité entraînera l'application de sanctions administratives. En effet, conformément aux dispositions de l'article L.541-46 du Code de l'Environnement, « le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires » à la réglementation peut être puni de **75 000 euros d'amende et de 2 ans d'emprisonnement**.

Nous vous rappelons que les déchèteries du territoire accueillent gratuitement les particuliers résidant sur ce dernier. Elles accueillent aussi, à titre dérogatoire, les professionnels détenteurs d'une carte d'accès et contre une participation pour certains dépôts. Pour connaître les tarifs et les conditions d'accès, vous pouvez consulter le site internet du Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère (SM ESL). Pour les questions spécifiques, le Pôle Prévention et Valorisation du SM ESL se tient à votre disposition.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte cet avertissement et de veiller à respecter les règles relatives à la gestion des déchets dans notre commune, afin d'éviter toute nouvelle constatation de dépôt sauvage.

La protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun de veiller à sa sauvegarde (art. L.110-2 du code de l'environnement).

Confiant en votre responsabilité, je vous prie d'agréer, Madame **[xx]**, Monsieur **[YY]**, mes salutations respectueuses.

À **[commune]**, le **XX/XX/2025**

Madame, Monsieur le Maire
de la commune de **XXXXXXXXXX**,

Copie à :

SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT SUD LOZERE
Saint Julien du Gourg, 48400 – FLORAC-TROIS-RIVIERES
Tél. : 04.66.65.67.51
@ : accueil@environnementsudlozere.fr
Site : environnementsudlozere.fr